



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
Tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le mardi 1er octobre 2013, à 20 heures

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon.

Présents : Mesdames Michelle Pageau, Céline Landry et Messieurs Patrice Nadeau, Michel Breton, Vincent Blais et James Allan

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2013-128

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Deuxième versement à la Sûreté du Québec;
5. Taxes 2014, nombre de versements;
6. Semaine de la justice réparatrice;
7. Transport adapté de la région de l'Amiante;
8. Fondation Marc-André Jacques;
9. Vin et fromage de Tourisme Région de Thetford;
10. Centre Régional du Deuil;
11. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le règlement concernant les chiens applicable par la Sûreté du Québec;
12. Entente concernant l'entretien hivernal de routes publiques entre Énergie Éolienne des Moulins S.E.C. et la Municipalité de Kinnear's Mills;
13. Redevances des éoliennes;
14. Correspondance;
15. Comptes du mois;
16. Période de questions;
17. Divers;
18. Levée de la séance.

2013-129

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013.

2013-130 DEUXIÈME VERSEMENT À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'effectuer le deuxième versement pour les services de la Sûreté du Québec au Ministre des Finances pour la somme de 21 056 \$.

2013-131 TAXES 2014, NOMBRE DE VERSEMENTS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de conserver le même nombre de versements pour le compte de taxes. Le premier versement devrait se faire avant le 28 février 2014, le deuxième versement devrait se faire avant le 30 juin 2014 et le troisième versement devrait se faire avant le 31 août 2014, sans frais d'intérêt si les délais sont respectés. Le compte de taxes peut être réglé en totalité avant le 30 avril 2014 sans frais d'intérêt.

2013-132 SEMAINE DE LA JUSTICE RÉPARATRICE 2013

ATTENDU QUE, face au crime et au conflit, la justice réparatrice offre une philosophie et une approche qui voit en ces questions principalement un tort causé à des personnes et à des relations;

ATTENDU QUE la justice réparatrice est une approche non conflictuelle et non punitive qui met l'accent sur le rétablissement des victimes, la responsabilisation des délinquants et la participation des citoyens, de manière à créer des collectivités plus saines et plus sûres.

ATTENDU QUE, cette année, le thème de la Semaine de la justice réparatrice, « *Au cœur de l'innovation* », donne l'occasion d'apprendre sur la justice réparatrice et de s'éduquer et de célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine.

PAR CONSÉQUENT, je, Paul Vachon, maire, proclame par la présente, **la semaine du 17 au 24 novembre 2013, Semaine de la justice réparatrice à la municipalité de Kinnear's Mills.**

2013-133 TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE L'AMIANTE INC.

Il a été résolu que la corporation municipale de Kinnear's Mills, participe au Transport adapté de la région de Thetford inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2014 au montant de 110,00 \$ par usager, soit pour un nombre de 1 usager pour une contribution totale de 110,00 \$.

Que les prévisions budgétaires 2014 soient adoptées telles que présentées par l'organisme délégué.

Que la ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités.

Proposé par Vincent Blais
Appuyé par Michel Breton

ADOPTÉE



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

2013-134 FONDATION MARC-ANDRÉ JACQUES

La Fondation Marc-André Jacques organise un souper-bénéfice au restaurant La Gargouille d'East-Broughton, le 28 septembre.

Les sommes amassées serviront à réaliser différents projets pour aider à améliorer la qualité de vie des résidents du centre d'hébergement Marc-André Jacques.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter un billet.

2013-135 VINS ET FROMAGES DE TOURISME RÉGION DE THETFORD

Tourisme Région de Thetford organise un Vin et Fromages le 3 octobre prochain. Le coût du billet est de 50 \$ et tous les profits seront versés aux Journées du Patrimoine.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter un billet.

2013-136 CENTRE RÉGIONAL DU DEUIL

Le Centre régional du deuil organise un brunch bénéfice le 27 octobre prochain au Club Aramis. Le coût du billet est de 15 \$.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter un billet.

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES CHIENS
APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

AVIS DE MOTION est donné par Patrice Nadeau, qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera un règlement modifiant le règlement concernant les chiens applicable par la Sûreté du Québec.

**2013-137 ENTENTE CONCERNANT L'ENTRETIEN HIVERNAL DE ROUTES
PUBLIQUES ENTRE ÉNERGIE ÉOLIENNE DES MOULINS S.E.C. ET LA
MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS**

Sujet reporté à une séance subséquente

SUSPENSION DE LA SÉANCE

M. le maire suspend la séance à 20 h 10.

M. le maire fait un exposé sur les redevances des éoliennes et discussions avec les citoyens.

REPRISE DE LA SÉANCE

M. le maire réouvre la séance à 20 h 42.

2013-138 REDEVANCES DES ÉOLIENNES

Attendu qu'il y a eu décret gouvernemental imposant l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la Municipalité de Kinnear's Mills.

Attendu qu'il y a présentement 27 éoliennes érigées sur le territoire de cette même municipalité.

Attendu qu'il n'y aura pas de redevances qui iront directement aux citoyens.

Attendu que les propriétaires signataires d'une entente avec le promoteur, pourront bénéficier directement des redevances des éoliennes.

Attendu que tous les citoyens de Kinnear's Mills sont concernés par la présence d'éoliennes sur leur territoire.

Il est proposé par Michel Breton et appuyé par Vincent Blais que les redevances des éoliennes devront servir principalement mais non exclusivement au développement de la municipalité : en appuyant financièrement les projets de développement tant dans les domaines des loisirs, de la culture et des communications que dans le domaine économique et agricole. Il pourra également servir au soutien des comités et au soutien de nouveaux projets qui seront présentés pour approbation au conseil municipal.

Le conseil municipal de Kinnear's Mills pourra à la fin de chaque année fiscale déterminer un pourcentage des redevances des éoliennes qui sera retourné à la population sous forme de « ristournes ». Ce montant sera ensuite appliqué sur les recettes générées par les taxes foncières et le nouveau pourcentage distribué aux payeurs de taxes de la municipalité de Kinnear's Mills. Ce pourcentage ne tiendra compte que des taxes générales excluant les taxes de services.

Si le propriétaire est endetté envers la Municipalité, celle-ci devra opérer compensation pour tout solde qui lui est dû afin de se rembourser à même les ristournes pour lesquelles le propriétaire est éligible.

Le conseil municipal pourra également constituer un fonds des générations, le pourcentage pour le fonds sera déterminé à la fin de chaque année fiscale par le conseil municipal et prélevé sur le montant des redevances des éoliennes. Ce fonds des générations constituera un héritage pour les citoyens après le démantèlement des éoliennes et ne pourra servir à l'administration générale à moins d'une résolution explicite dans ce sens.

2013-139 CORRESPONDANCE

Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

2013-140 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	7 733,92
C0002996	Postes Canada	72,43
C0002998	Association des directeurs (A.D.M.Q.)	310,43
C0003000	Pisciculture Goucan	1 340,00
C0003001	Excavations E.M.E. Martineau inc.	1 195,74
C0003002	Municipalité de Saint-Fortunat (Michoui)	25,00
C0003003	Fernand Pomerleau	50,00
C0003004	9014-7992 Québec inc.	60 418,62
C0003005	Petite caisse	163,30
C0003006	Régie Intermunicipale région Thetford	1 384,37
C0003007	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	206,79
C0003008	Comité des loisirs	300,00
C0003009	Mégaburo	313,61
C0003010	Coop St-Jacques-de-Leeds	141,36
C0003011	Jean-Guy Pageau	45,15
C0003012	Michel Horbatuk	89,87
C0003013	Soudure Jocelyn Nadeau	933,43
C0003014	Marc Prévost	606,77
C0003015	Fonds d'information sur le territoire	8,00
C0003016	8043981 Canada inc. Rona	19,23
C0003017	Rick MacRae	5 326,22
C0003018	Le Pro du CB inc.	1 169,30
C0003019	C. Jacques Électrique	126,47
C0003020	Serge Bolduc	1 011,78
C0003021	Richard Bisson	1 080,76
C0003022	Chantal Bolduc	294,35
C0003023	Mickael Morency	507,50
C0003024	Michel Breton	323,00
C0003025	Claudette Perreault	45,31
C0003026	8043981 Canada Inc. (Rona)	800,23
C0003027	Tourisme Région de Thetford	50,00
C0003028	Fondation Marc-André Jacques	30,00
C0003033	Agence de revenu du Canada DAS	955,76
C0003034	Ministère du Revenu DAS	2 038,27
C0003035	Ministre des finances (police)	21 056,00
L1300028	Hydro Québec	562,17
L1300029	Bell Canada	310,49
L1300030	Société financière Grengo (Photocopieur)	256,39
	Total	111 302,02

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Réjean Nadeau : rénovation cadastrale

DIVERS

Monsieur Patrice Nadeau nous informe qu'il y aura un test à la borne-sèche, mardi le 8 octobre prochain.



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)

Madame Céline Landry donne son appréciation pour les quatre dernières années du conseil.

Monsieur Vincent Blais dit qu'il ne renouvelle pas son mandat et qu'il a passé un beau quatre ans avec le conseil.

2013-141

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 27.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière